

DEGAGEMENT OBLIQUE COTE VICTIME AU MOYEN DU PLAN DUR



Indications

Cette technique consiste à réaliser la cueillette d'une victime, à l'aide du plan dur préalablement positionné en oblique et à l'extraire par une large brèche créée sur le côté du véhicule dans lequel elle se trouve. S'apparentant au dégagement longitudinal, elle permet de respecter parfaitement la rectitude tête/cou/tronc même quand celui-ci est impossible.



Nombre de SP : 4 à 5



Justifications

Cette technique permet l'extraction en sécurité d'une victime, hors d'un véhicule léger, dès lors que la victime présente des atteintes traumatiques majeures (fracture du fémur, du bassin, du rachis...) et que le dégagement longitudinal est impossible. Il existe 2 possibilités, la sortie oblique coté victime ou bien côté opposé à la victime.



Matériels

- Plan dur.
- ACT (option recommandée en cas de traumatisme de la partie haute du rachis).
- Collier cervical.
- MID.



Mise en œuvre

Cette technique est réalisée sous la responsabilité d'un chef (Leader) qui dirige les équipiers.

Actions préalables au dégagement :

- Poser un collier cervical (si possible et nécessaire) ;
- Poser un ACT (si possible et nécessaire) ;
- Libérer l'habitacle pour augmenter l'espace de travail (sièges inoccupés, appui-tête, coffre, adaptation du réglage du volant...);
- Découper le montant du véhicule si celui-ci peut présenter une gêne au dégagement ;
- Vérifier que les pieds de la victime ne sont pas coincés ;
- Préparer le brancard et le matelas immobilisateur à dépression (MID) dans l'axe de la sortie de la victime.



La technique décrite ci-dessous n'est pas une science exacte. Les descriptions restent volontairement simples et d'ordre général.
De cette manière le Sapeur-Pompier devra s'adapter en respectant les idées et point clefs de cette technique à la dure réalité du terrain et de l'intervention.



SP n°1 (Leader) :

- Commander la technique d'extraction.
- S'assurer du bon positionnement et de la bonne compréhension du geste demandé.
- Se placer en retrait afin d'observer tous les SP dans leurs positions.
- Anticiper les positions des SP et de la victime au fur et à mesure de la manœuvre.
- Donner ses ordres de manière haute et forte afin de couvrir les bruits parasites

SP n°2 et 3 :

- Assurer la rectitude de l'axe tête/cou/tronc de la victime lors de l'abaissement du dossier du siège.

SP n°4 :

- Libérer l'habitacle pour augmenter l'espace de travail (sièges inoccupés, appui-tête, coffre, adaptation du réglage du volant...).
- Abaisser le siège de la victime (si la victime est assise dans le véhicule).



Le but est de soulager la victime afin d'engager le plan dur sous son postérieur.
Les emplacements possibles des SP sont de part et d'autre de la victime et derrière elle mais aussi à l'extérieur du véhicule coté victime.
Les prises possibles sur la victime sont les prises de l'ACT si elle en est porteuse, sinon sous les aisselles, les plis fessiers, les hanches, les cuisses, les chevilles etc...



La mise en place du plan dur nécessite de réaliser un pont amélioré adapté à la configuration et à l'espace disponible

Ensemble et de manière coordonnée :

- Engager, dès que possible, le plan dur, entre le dossier du siège et le dos de la victime ;
- Dégager si besoin les pieds de la victime ;
- Engager le plan dur, en oblique et le glisser au moins jusque sous la pointe des fesses (coccyx) de la victime en tenant compte de position de celle-ci,
- Veiller à ce que l'extrémité inférieure du plan ne dépasse pas le rebord de l'assise du siège de la victime, lors de sa mise en place ;
- Maintenir fermement le plan dur (pronation-supination).



Ensemble et de manière coordonnée :

- Translater la victime sur le plan dur en respectant scrupuleusement l'axe tête cou tronc, notamment lors de la repose de la victime sur celui-ci ;
- Effectuer un « soulager-glisser » afin de hisser la victime vers le haut du plan dur jusqu'à ce que sa tête soit positionnée à l'extrémité haute du plan dur ;
- Maintenir fermement le plan dur (pronation-supination).



Extraction de la victime du véhicule

Dégager l'ensemble « plan dur-victime » du véhicule en se plaçant de part et d'autre du plan dur.

Déposer l'ensemble « plan dur-victime » sur le brancard (le brancard allant à la victime) en veillant à préserver l'intégrité physique de chacun.

L'utilisation du BOA peut également être une aide pour la mobilisation de la victime.



Risques et contraintes

- Un manque de coordination des sauveteurs lors de l'extraction de la victime vers le plan dur ou le MID peut augmenter une douleur et aggraver une lésion préexistante.



Critères d'efficacité

- L'axe tête-cou-tronc de la victime est constamment respecté.
- L'immobilisation complète est réalisée dès que possible



Points clés

- Les ordres sont clairs et précis.
- Les positions des équipiers sont stables.
- Les prises sont fermes.
- Les positions finales sont anticipées (du - favorable au + favorable).

